

# Parcours GEI - en alternance

M1

M2

## Parcours Génie de l'Environnement et Industrie

Master Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement

**Former aux métiers de l'environnement pour identifier et prévenir ou traiter les impacts environnementaux des activités industrielles et tertiaires.**

Pourvus d'une large culture en techniques environnementales de diagnostic de qualité des milieux et de traitement des nuisances, les diplômés seront capables de s'insérer dans des entreprises industrielles, des bureaux d'études et des sociétés de service, chez des aménageurs publics ou privés, des gestionnaires de site, des collectivités territoriales dans des domaines variés (analyse et contrôle des pollutions dans les milieux, étude et conception de procédés et de procédures propres, efficacité énergétique, gestion et traitement des pollutions et des déchets et leurs valorisations, développement durable, application des normes environnementales et énergétiques).



### Prérequis

**En formation initiale :** spécialité accessible en M1 aux titulaires d'une Licence de Sciences de la Terre, et plus généralement d'une Licence de Sciences ou d'une Licence professionnelle du domaine. Accessible aussi en M2 après un M1 validé (géosciences, chimie, biologie ou environnement). Le recrutement se fait sur dossier et/ou sur entretien en M1 comme en M2. Un contrat d'alternance est requis. Une expérience professionnelle (stage d'au moins 3 mois, alternance) est fortement souhaitée.

**Par la voie de la formation continue :** sur tout ou partie de la formation, le master peut accueillir un certain nombre de candidats déjà professionnalisés dans le cadre de la formation continue. Mêmes modalités (dossier, entretien).

## Secteurs d'activité

- Sociétés et bureaux d'étude : traitement des déchets et des effluents, de surveillance des pollutions, conseil, réhabilitations de sites et sols pollués, ingénierie
- PME/PMI et les grands groupes industriels (générateurs de pollutions et de déchets et ayant des services environnement et/ou hygiène et sécurité, impact, ressource) qui mettent en place les normes et qui les appliquent, et les entreprises qui participent indirectement au marché de l'environnement.
- Collectivités territoriales
- Secteur public de l'État : délégations régionales, DDAF, DDE, DIREN, DRIRE, DDASS et les organismes parapublics : Chambres d'Agriculture, Chambres des Métiers et instituts techniques.
- R&D dans les entreprises privées et les institutions publiques
- Secteur international

## Métiers et débouchés

- Diagnostic de nuisances et études d'impacts. Étude et conception de procédés propres
- Développement durable, démarche Agenda 21, HQE, audits environnementaux, normes, Bilan Carbone TM
- Dépollution et réhabilitation de sites
- R&D des procédés de traitement des pollutions

## Mots clés thématiques

- Analyse et contrôle des pollutions dans les milieux (eaux, sols, air)
- Étude et conception de procédés et procédures propres
- Gestion et traitement des pollutions
- Gestion, traitement et valorisation des déchets
- Audit dans le domaine de la qualité environnementale (Agenda 21, Démarche qualité, audit, études d'impacts, HQE (Haute Qualité Environnementale))
- Audit dans le domaine de la performance énergétique

## Responsable

**Eric van Hullebusch**  
vanhullebusch@ipgp.fr

## Modalités d'admission

[www.ipgp.fr/fr/admission](http://www.ipgp.fr/fr/admission)  
*Sur dossier et entretien - contrat d'alternance requis*

## Organisation de l'année

Master proposé en alternance sous contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage. Master également proposé en formation continue.



**[www.ipgp.fr/masters](http://www.ipgp.fr/masters)**

1, rue Jussieu - 75238 Paris cedex 05 - France  
Tél.: +33 (0)1 83 95 74 00  
[www.ipgp.fr](http://www.ipgp.fr)  @IPGP\_officiel

